

## Le diagnostic socio-économique des DOCOB, un outil pour renforcer l'ancrage territorial des sites Natura 2000

Christelle Audouit, Christelle Hinnewinkel, Paul Sauboua, Alejandro Barrera de Paz, Philippe Chagnon and Daphné Menthonnex

Volume 23, Number 1, April 2023

Varia

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1108722ar>

DOI: <https://doi.org/10.4000/vertigo.39946>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Université du Québec à Montréal  
Éditions en environnement VertigO

### ISSN

1492-8442 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Audouit, C., Hinnewinkel, C., Sauboua, P., Barrera de Paz, A., Chagnon, P. & Menthonnex, D. (2023). Le diagnostic socio-économique des DOCOB, un outil pour renforcer l'ancrage territorial des sites Natura 2000. *VertigO*, 23(1), 1–31. <https://doi.org/10.4000/vertigo.39946>

### Article abstract

The OFB (Office français pour la biodiversité) is heavily involved in the implementation of the Natura 2000' directives at sea. The OFB is the coordinator or co-coordinator of more than a hundred Natura 2000 sites at sea and supports other managers in their coordination. In order to promote the management of these sites and in a dialogue with its partners, the OFB wishes to better identify and, if necessary, develop the local foothold of Natura 2000 sites, starting with the drafting phase of the socio-economic diagnosis of the management plan for Natura 2000 sites. This desire to strengthen the local foothold of a site requires particular attention to the relations between stakeholders, their representations of the site's species and habitats, and their involvement in protecting them. This study is based on an analysis of 30 diagnosis to identify their strengths and limitations in these fields and thus propose tools to strengthen the role of diagnosis as a tool promoting the local foothold of Natura 2000 sites. This analysis reveals a systematic repertory of actors, a very succinct and too general description of conflicts. Moreover, it reveals that little account is taken of the users' initiatives in the Natura 2000 process and of their representations of species and habitats. Several proposals are made in this article to list the uses and activities, the past or future implications for the preservation of the environment in this diagnosis in order to promote a hybridization between the territory conceived by the Natura 2000 site and the territories experienced by the stakeholders. These proposals are the result of exchanges with managers on the tools and the methods they use. From 2019 to 2020, a manager of Natura 2000 site experimented them. This work aims to contribute to improving the methodological framework of the socio-economic diagnosis to strengthen the local foothold of Natura 2000 sites.



---

# Le diagnostic socio-économique des DOCOB, un outil pour renforcer l'ancrage territorial des sites Natura 2000

Christelle Audouit, Christelle Hinnewinkel, Paul Sauboua, Alejandro Barrera de Paz, Philippe Chagnon et Daphné Menthonnex

---

## Introduction

- Si les premiers espaces protégés ont été conçus comme des sanctuaires, en référence au modèle américain, les Aires marines protégées (AMP) visent aujourd'hui à concilier les activités humaines (productives, ludiques, et *cetera*) avec la protection du « patrimoine naturel » (Larrère et Larrère, 1997). Les sites Natura 2000 marins sont des territoires conçus par les pouvoirs publics pour maintenir ou améliorer l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire sans y interdire les activités. Dans ce processus de territorialisation des deux directives européennes Habitats, Faune, Flore et Oiseaux, le diagnostic socio-économique d'un Document d'Objectifs (DOCOB) sert à « décrire les usages et les activités pour identifier les leviers et pressions sur lesquels agir afin d'améliorer l'état de conservation des habitats, des espèces et des fonctionnalités écologiques »<sup>1</sup> (Cahier technique n°88, p.21). Ces activités sont des moyens de subsistance, assurent des revenus et/ou sont des éléments identitaires qui expriment le rapport au territoire des acteurs. Les pratiques, les représentations et les imaginaires associés aux différents rapports au territoire des acteurs produisent une territorialisation complexe de l'accès aux ressources (Di Méo, 2014). Cette territorialisation englobe différents territoires vécus, entendus ici comme des portions d'espace perçues et pratiquées par les personnes qui fréquentent le site Natura 2000. Par la fréquentation d'un espace donné, par les modalités de sa pratique de l'espace, une personne construit un territoire vécu, forgé à partir de sa relation affective et culturelle (liens symboliques et identitaires) à cet espace (Bonnemaison, 1981), de ses

perceptions, connaissances, représentations et interactions sociales liées à cet espace (Frémont, 1976 ; Di Méo, 2011). La confrontation des territoires conçus et des territoires vécus pose la question du partage des ressources et de l'espace. La territorialisation des politiques de protection de la nature est une action de contrôle des ressources par l'État (Vandergeest et Peluso, 1995) qui « réorganise l'accès aux ressources dans un processus continu de production du territoire » (Roth, 2008, p. 375). Dans les sites Natura 2000, cette réorganisation cherche à limiter les activités qui portent atteinte aux objectifs de conservation. Certaines sont antérieures au processus de patrimonialisation impulsé par les pouvoirs publics. Pour concilier les activités socio-économiques et le maintien de l'équilibre écologique, rares sont les activités interdites dans un site Natura 2000, mais les pratiques qui portent atteinte aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire sont soumises à une évaluation d'incidence et doivent être adaptées pour éviter les effets significatifs. Le concept de territorialisation s'appuie sur l'idée qu'un territoire (une portion d'espace appropriée) n'est pas une chose fixe, mais est un ensemble d'interactions entre les changements sociaux, économiques, politiques et environnementaux (Soja, 1980 ; Roth, 2008). Dans le cas des sites Natura 2000, la limitation des pratiques qui portent atteinte à certains enjeux de la biodiversité bouleverse non seulement des pratiques, mais aussi des représentations et des héritages socioculturels. Ces bouleversements prennent la forme de tensions et de convergences qui participent au processus continu de production du territoire (Roth, 2008) et de marqueurs territoriaux (Cadoret, 2017a) liés à l'attachement au lieu. Tandis que la territorialisation d'un territoire conçu s'apparente à la recherche d'un ancrage territorial, celle d'un territoire vécu relève davantage d'un processus d'attachement à un lieu.

- 2 Les « territorialisations en compétition influencent l'élaboration et la consolidation de nouveaux territoires » (De Rosa, 2018, p. 49). L'ancrage territorial nécessite, de la part des pouvoirs publics, d'accepter que le territoire conçu soit repensé au contact des territoires vécus, et aussi de montrer les bénéfices apportés par le territoire conçu. Elle nécessite également que les acteurs locaux reconnaissent et acceptent que le territoire conçu réorganise leurs territoires vécus. Elle demande donc une double acceptation sociale (Laslaz et al., 2010 ; Depraz et al., 2016). Les enjeux de l'ancrage territorial d'une politique de conservation de la nature étant socialement très ambitieux, les opérateurs/gestionnaires des sites Natura 2000 marins cherchent à améliorer leur savoir-faire pour les appréhender et ainsi renforcer l'ancrage territorial des sites Natura 2000. Un opérateur est un organisme en charge de la coordination des acteurs lors de l'élaboration du DOCOB d'un site Natura 2000. Après la validation du DOCOB, le gestionnaire est en charge de l'animation territoriale du site, l'opérateur peut devenir l'animateur. L'ancrage territorial est envisagé comme un moyen de mettre à l'agenda des territoires locaux la question de l'amélioration de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire et aussi comme un moyen d'adapter les sites Natura 2000 aux territoires locaux. Autrement dit, il s'agit de créer des conditions favorables à une hybridation du territoire conçu avec les territoires vécus. La volonté de créer ces conditions se fonde sur une politique publique née des réactions locales à la traduction en droit français d'une directive européenne. Elle exprime le choix politique d'une approche par la négociation.
- 3 L'Office français de la biodiversité (OFB), établissement public dédié à la sauvegarde de la biodiversité, est chargé de la protection et la restauration de la biodiversité, en

métropole et dans les Outre-mer. Il a été créé le 1<sup>er</sup> janvier 2020 par fusion de l'Agence française pour la biodiversité et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. En 2017, au cours de tables rondes organisées par l'AFB (actuellement l'OFB) pour préparer la réponse à un appel à projets LIFE intégré, des gestionnaires de sites Natura 2000 et des chercheurs ont mis en évidence le besoin d'adapter le diagnostic socio-économique des Document d'Objectifs (DOCOB). Ils ont exprimé le souhait de mieux connaître le point de vue des acteurs à propos des sites Natura 2000, des enjeux de biodiversité présents et favoriser ainsi l'ancrage territorial des sites. Ces échanges et d'autres tables rondes se sont traduits par la structuration du projet LIFE intégré Marha (projet LIFE 16 IPE/FR001). Le projet, mis en œuvre par l'OFB et onze partenaires (établissements de recherche, gestionnaires et collectivités), a pour objectif d'atteindre ou de maintenir un état de conservation favorable pour les habitats naturels marins d'intérêt communautaire. L'un des enjeux est l'intégration des usagers et des activités dans la démarche Natura 2000 en mer. Pour approfondir le volet des connaissances socio-économiques des DOCOB, l'OFB a proposé de travailler à l'identification de pistes méthodologiques qui permettraient de renforcer la participation des acteurs au projet Natura 2000. Il s'agit pour l'OFB de consolider l'ancrage territorial du dispositif Natura 2000. L'objectif de cette étude est d'intégrer les pistes identifiées à la démarche préconisée par l'OFB pour élaborer les diagnostics socio-économiques.

- 4 Le diagnostic socio-économique des DOCOB étant utilisé par les gestionnaires pour mieux connaître les pratiques et pour en discuter entre acteurs, il constitue un outil pertinent pour favoriser l'ancrage territorial des sites Natura 2000. Ainsi, au cours du processus de concertation mis en place lors de l'élaboration du DOCOB, des informations supplémentaires pourraient, d'une part, retranscrire plus précisément le jeu d'acteurs, et d'autre part, renforcer l'engagement des acteurs dans la protection de la biodiversité. Ces pistes d'amélioration du diagnostic socio-économique des DOCOB visent à aider les gestionnaires à renouveler leurs actions d'animation. Autrement dit, nous proposons de renforcer le rôle du diagnostic socio-économique comme outil de consolidation de l'animation territoriale au service de la protection de la biodiversité. Comment répertorier les usages et les activités dans ce diagnostic de manière à favoriser la territorialisation du site Natura 2000 ? Quelles connaissances des territoires vécus peuvent aider les gestionnaires à renforcer l'ancrage territorial pour concourir aux objectifs du site Natura 2000 ? Comment l'élaboration de DOCOB peut aider les gestionnaires à mieux connaître les modes d'habiter (Mathieu, 2010) des territoires concernés ?
- 5 Avant de préciser la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de cette étude, revenons sur la notion d'ancrage territorial et les enjeux qui lui sont associés, tant cette notion peut contribuer à la stratégie de l'OFB vis-à-vis des sites Natura 2000.

## Les enjeux de l'ancrage territorial des sites Natura 2000 en mer

- 6 La notion d'ancrage territorial est surtout utilisée dans le monde de l'entreprise. Par exemple, la norme ISO (Organisation internationale de normalisation) 26000 relative à la responsabilité sociale des entreprises et au développement durable décrit l'ancrage territorial comme étant « le travail de proximité proactif d'une organisation vis-à-vis de la communauté »<sup>2</sup>. Selon cette norme, l'ancrage territorial a pour objectif 1) de

résoudre un problème, 2) de favoriser les partenariats avec les organisations et les parties prenantes locales et 3) d'avoir un comportement citoyen vis-à-vis de la communauté. Cette notion exprime donc le point de vue de l'organisation qui a identifié un problème et qui souhaite construire des partenariats pour le résoudre dans le cadre d'une négociation avec les organisations et les parties prenantes locales. Cette idée d'ancrage est mobilisée, depuis peu, par les gestionnaires d'espaces naturels tels que ceux des sites Natura 2000, mais aussi ceux des réserves naturelles<sup>3</sup>. Elle présente l'avantage d'exprimer l'idée qu'un espace dédié à la protection de la nature, conçu par les pouvoirs publics, est confronté à la difficulté de prendre place dans des territoires vécus par différents acteurs locaux. L'enjeu pour les gestionnaires est donc de favoriser des partenariats avec les acteurs locaux. Dans le cas des sites Natura 2000, le DOCOB est l'outil de co-construction. Il met à l'agenda local la préservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. L'institutionnalisation des sites Natura 2000 impulsée par les pouvoirs publics bouleverse les territoires vécus, autrement dit les perceptions, les connaissances, les représentations et les interactions sociales de ceux qui fréquentent l'espace concerné par l'action publique. Ce bouleversement questionne l'habitabilité de l'espace concerné dans le sens où il examine les relations entre « les capacités et pratiques humaines » et « la transformation de l'espace en habitat qu'il s'agisse de la maison ou de la planète » (Fourny et Lagarge, 2019, p. 130). « Habiter la Terre » c'est savoir que notre « habitation est dépendante de notre milieu de vie sur Terre », c'est prendre conscience « du tissu de la vie sous-jacent à tous les vivants » (Villela-Petit, 2007, p. 32). Mais « il n'existe pas de recettes pour « bien » habiter » (Paquot, 2007, p.15). En examinant les interactions entre les activités humaines et la biodiversité, la mise en débat des impacts des activités humaines sur les espèces et les habitats d'un espace donné remet en question les relations entre les acteurs de la biodiversité de cet espace et aussi les représentations qu'ils ont des espèces et des habitats. Nous considérons comme acteurs de la biodiversité les personnes et institutions dont les activités exercent une influence sur la préservation des habitats et des espèces ; il s'agit des usagers, des pratiquants du site et des gestionnaires du site. L'ancrage territorial d'un territoire conçu par les pouvoirs publics produit donc des réorganisations socioculturelles, politiques, urbanistiques et environnementales qui modifient la gouvernance locale, les relations entre acteurs et les représentations tant des acteurs locaux que des agents des pouvoirs publics. L'enjeu pour les gestionnaires des sites Natura 2000 est alors d'adapter le diagnostic socio-économique des DOCOB pour être en mesure d'accompagner la prise en compte de la biodiversité dans l'agenda local et d'identifier les moments de convergence entre les acteurs, en favorisant le partage des représentations à propos des espèces et des habitats.

## **Mettre la biodiversité à l'agenda local pour réorganiser les territoires vécus**

- 7 Dans un premier temps, le déploiement du dispositif Natura 2000 en France a suscité de vives réactions qui ont conduit à un changement de gouvernance de la mise en œuvre de la directive (Pinton et al., 2006 ; Delannoy et al., 2020). Aujourd'hui, Natura 2000 est conçu comme un outil de concertation locale qui donne une place aux citoyens dans le dispositif et affirme la reconnaissance implicite que « c'est à l'homme et non à l'écologiste qu'il appartient de décider de son avenir » (Canguilhem, 1973 cité par

Augagneur, 2017, p. 334). Pour les théoriciens français de l'écologie politique tels que André Gorz et Bertrand de Jouvenel, « l'action sociale nécessite un moteur, une impulsion : la création de mouvements, d'adhésions, d'envies. Ce qui ne peut se faire sous la contrainte en se réclamant de l'autorité scientifique » (Augagneur, 2017, p.335). Pour les sites Natura 2000, la concertation vise à stimuler une adhésion au projet de préserver la biodiversité. La nature étant une construction sociale et culturelle (Moscovici 1961 cité par Augagneur, 2017 ; Descola, 2011), n'étant pas un simple support physique à l'extraction des ressources, l'écologie sociale invite à considérer les liens entre la crise écologique et les formes d'organisation sociale (Boutaud, 2017). La concertation à propos de la préservation des ressources est un moyen de discuter de ces liens. La mise à l'agenda local de la question de la préservation de la biodiversité à travers la concertation vise notamment à renforcer l'implication des acteurs.

- 8 L'implication des acteurs de la biodiversité dans le dispositif Natura 2000 conduit à la confrontation de différents rapports à l'environnement. Pour décrire cette diversité, la philosophie de l'environnement propose trois types d'éthique environnementale. Tandis que l'éthique biocentrée donne la priorité à la valeur intrinsèque des êtres vivants, l'anthropocentrée accorde plus d'importance à la valeur d'usage, et l'écocentrée, plus « holiste », met l'accent sur l'interdépendance au sein d'une communauté biotique (Larrère, 2010). Selon leurs objectifs, les différents dispositifs de conservation de la nature relèvent plus ou moins de l'une ou l'autre de ces éthiques. Ainsi, les objectifs des parcs nationaux (PN) et réserves naturelles visent en priorité la protection des espèces en dehors de toutes considérations utilitaires. Les parcs naturels régionaux (PNR), les réserves de biosphères, les sites Natura 2000 et les trames vertes et bleues accordent plus d'importance aux relations d'interdépendance entre les activités humaines et les habitats naturels (Phillips, 2004 cité par Therville, 2013). Pour les parcs naturels régionaux, les parcs naturels marins (PNM) et les trames vertes et bleues, la recherche de cette interdépendance prend la forme d'un accompagnement des activités vers un développement durable. Pour les sites Natura 2000, elle s'exprime sous la forme de chartes d'engagements spécifiques à une activité qui permettent de garantir que celle-ci ne portera pas atteinte au site de manière significative (Code de l'Environnement, L414-3 II, 2023). En effet, les programmes ou projets d'activités, de travaux, d'aménagements, d'ouvrages ou d'installations ainsi que les manifestations et interventions, et *cetera*, doivent faire l'objet d'une évaluation de leurs incidences au regard des objectifs de conservation du site, lorsqu'ils sont susceptibles d'affecter de manière significative le site Natura 2000 (Code de l'Environnement, L414-4 I, 2016<sup>4</sup>). S'inscrivant dans une approche écocentrée, le dispositif Natura 2000 ne conduit pas à interdire les activités humaines sur les sites tant qu'elles n'ont pas d'effets significatifs sur le maintien ou le rétablissement de ses habitats naturels et de ses espèces (Code de l'Environnement, L414-3 V, 2023). Les DOCOB des sites Natura 2000 sont donc particulièrement attentifs aux relations d'interdépendance dans et autour des sites. D'une part, les diagnostics socio-économiques des DOCOB mettent en évidence les pratiques pouvant porter atteinte aux enjeux de conservation. D'autre part, la compréhension des réseaux d'acteurs aide les gestionnaires à construire un système d'actions (Di Méo, 2014) qui vise la réduction des pratiques pouvant porter atteinte aux enjeux de conservation. L'animation territoriale au service de la préservation des ressources contribue à l'avènement d'une démocratie écologique conçue comme une réorientation des institutions dans le sens des grands enjeux biosphériques (Bourg et Whiteside, 2010). L'inscription locale de cette démocratie écologique nécessite une

participation des acteurs afin que les enjeux environnementaux réorganisent les territoires vécus. Dans les sites Natura 2000, cette mise à l'agenda des questions environnementales peut prendre la forme d'actions concrètes telle que, par exemple, une action de retrait des déchets liés à l'activité conchylicole en Rade de Brest, organisée par les gestionnaires du site Natura 2000. La décision de prendre en charge les frais de cette action et de la médiatiser a suscité une réaction de la part de conchyliculteurs pour s'investir davantage sur ces enjeux environnementaux. Cette volonté de prendre part montre que ces conchyliculteurs adhèrent à l'idée que leur activité est dépendante de la qualité du milieu et qu'ils ont envie de tenir un rôle dans sa préservation, autant dans leur activité que vis-à-vis des autres activités pouvant avoir un effet sur la qualité du milieu (Zask, 2011). La mise à l'agenda local des enjeux environnementaux passe aussi par la rédaction et le partage d'un diagnostic de l'état de la ressource et des impacts des activités sur la ressource. Des interactions sont engagées entre les acteurs lors de l'élaboration du diagnostic socio-économique. Pour les gestionnaires, l'enjeu est alors de rédiger ce diagnostic de manière à poursuivre la participation des acteurs au dispositif Natura 2000, notamment par la signature d'une charte d'engagement pour réduire leurs impacts.

- 9 Pour pérenniser l'engagement des acteurs, les gestionnaires souhaitent conforter leur capacité à rendre compte des évolutions en cours aux acteurs investis dans la démarche. Dans le cadre du processus de concertation mis en place, l'évaluation de la première génération de DOCOB (CT 82 - Documents d'objectifs Natura 2000 : guide méthodologique, 2011) prend la forme d'une restitution aux acteurs. Par la suite, les tableaux de bord de la deuxième génération de DOCOB (CT 88 - Guide d'élaboration de plans de gestion, 2021) permettent une évaluation plus formalisée. Aujourd'hui, le constat sur la mise en œuvre et le suivi des plans de gestion actuels conduisent les gestionnaires à s'interroger sur leur capacité à renforcer la participation des acteurs des sites Natura 2000. Du point de vue des gestionnaires, le principal enjeu est d'être en mesure d'identifier et de susciter des moments de réorganisation de la gouvernance des ressources et des milieux naturels qui concourent au renforcement de l'ancrage territorial du site Natura 2000.

## Identifier les moments de réorganisation territoriale

- 10 Des tensions et des convergences entre les acteurs du territoire sont exprimées lors du dialogue à propos de l'accès aux ressources suscité par l'élaboration des DOCOB. « Les conflits (d'usage de l'espace) sont des révélateurs des mutations et des changements qui se produisent dans les territoires ; ce sont des signaux des évolutions sociales, techniques et économiques, des révélateurs de la nouveauté et des innovations » (Torre, 2015, p. 45). D'une part, ils révèlent les positionnements des acteurs<sup>5</sup> qui n'excluent pas forcément le dialogue face à un projet territorial. D'autre part, ils constituent des réseaux d'acteurs autour de questions ou d'intérêts communs (Torre, 2010). L'examen des moments de réorganisation territoriale (Roth, 2008) peut aussi repérer des convergences entre les acteurs. Cet angle d'approche « modifie l'explication des conflits liés aux politiques de conservation. Cette explication passe du modèle du contrôle de l'espace à celui plus nuancé de l'intersection des différentes institutions de gestion des ressources et des territorialités qu'elles produisent. [...] La question est de savoir identifier les moments de complémentarité et de convergence pour avancer vers une gestion plus participative » (Roth, 2008, p. 388). Cette approche

qui mobilise le langage de la production de l'espace (Lefebvre, 1974) conçoit le territoire comme le produit des processus sociaux, politiques, économiques, mais aussi des processus biophysiques dans la mesure où il s'agit d'un « espace approprié et balisé sur lequel s'exerce un contrôle social, en l'occurrence politique et économique, des ressources de tous ordres qu'il recèle » (Di Méo, 2014, p. 121).

- 11 Les territoires évoluant avec les relations socio-économiques et les conditions environnementales, « la négociation entre l'État et les acteurs locaux à propos de l'équilibre des pouvoirs et du partage des ressources est un processus spatial qui est intimement lié aux institutions de gestion des ressources ainsi qu'à la localisation et la distribution des ressources » (Roth, 2008, p. 388). Les moments de convergence et les conflits sont repérés à partir de la mise en évidence « des pratiques spatiales associées à l'usage des ressources et à leur gestion » (Roth, 2008, p. 388). Pour cela, les gestionnaires s'appuient sur leur connaissance des acteurs, de leurs pratiques de prélèvement des espèces et aussi de leurs modalités de fréquentation de l'espace.
- 12 Dès la première génération des DOCOB, les diagnostics socio-économiques ont cherché à recenser les acteurs du territoire et leurs pratiques d'utilisation des ressources. Cette étude vise à repérer comment ces diagnostics décrivent les acteurs et leurs activités et abordent les relations entre acteurs, dont les tensions et conflits. Pour aider les gestionnaires à hiérarchiser les conflits liés à la conservation des ressources, cette analyse cherche aussi à comprendre comment les diagnostics appréhendent les représentations que les acteurs ont des espèces, des habitats.

## **Prendre en compte les diverses représentations des espèces et des habitats**

- 13 Les divergences entre les acteurs peuvent être liées à des intérêts différents. Ainsi, lorsque le revenu d'une personne dépend de la pêche, son intérêt à préserver une espèce ou un habitat n'est pas strictement le même que celui d'une personne qui a une autre source de revenus. « Les pratiques et les représentations sociales s'influencent mutuellement » (Moser, 2009, p. 49), les intérêts interagissent avec les représentations. Le repérage des multiples regards sur la biodiversité permet d'accompagner le partage de ces représentations.
- 14 La manière d'appréhender les différentes représentations des acteurs participe à la compréhension de l'ancrage territorial. Par exemple, les herbiers de zostère du parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis sont décrits par les gestionnaires du site comme un habitat qui « en raison de sa forte production primaire joue un rôle de refuge et de nourricerie pour de nombreuses espèces de poissons, la seiche, l'hippocampe, la crevette... et d'oiseaux tels que les bernaches cravant » (Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, 2019)<sup>6</sup>. Alors que pour les plaisanciers qui fréquentent ce site, ces herbiers de zostères sont des « herbes à canard » en référence aux bernaches qui viennent sur ces zones pour s'y nourrir (Cardinal et al., 2020). Cette dénomination est l'expression d'intérêts différents : la préservation des écosystèmes pour les uns ; la coutume de mouiller<sup>7</sup> de manière permanente sans demander d'Autorisation d'occupation temporaire (AOT) pour d'autres. Elle révèle aussi des représentations différentes : un habitat pour de nombreuses espèces pour les uns ; le lieu de vie d'une espèce de « canard » pour les autres. Ces divergences peuvent être interprétées comme des différences de niveau de



connaissances sur le fonctionnement des écosystèmes, des différences de perception en fonction des émotions ressenties par le biais d'une pratique et d'héritages socioculturels différents. Lors des interactions entre les acteurs, la manière d'interpréter les différentes représentations qui entrent en confrontation peut concourir à la cristallisation des représentations pour établir un rapport de force, mais aussi à des changements de représentation. Selon Serge Moscovici, « les représentations sociales sont des élaborations cognitives portées par des sujets, des individus dans un contexte collectif de transformation des savoirs et d'adaptation des pratiques » (Charles, 2000, p. 21). La connaissance des acteurs d'un territoire demande de savoir appréhender leurs représentations et aussi d'être vigilant à propos des changements de représentation pour éviter de figer les relations entre les acteurs. En effet, les contenus politiques des représentations de la démarche Natura 2000 peuvent évoluer : dès le début, certains sont contre le processus ; d'autres sont indifférents, ne voyant pas l'apport possible de la démarche sur le territoire ; alors que d'autres sont convaincus de la nécessité de la préservation et ont commencé des actions dans ce sens ou souhaitent s'engager à le faire. Le partage des savoirs dits "profanes" des habitants ou bien des savoirs scientifiques des environnementalistes sur les espèces et les habitats du site peuvent créer une dynamique entre acteurs lorsque ceux-ci sont mis en synergie. Cette synergie n'est possible que si l'on interroge les habitants, les acteurs économiques, les associations, les institutions et les élus sur les actions envisagées pour contribuer à la protection des milieux (communications, nettoyage, nouvelles pratiques, et *cetera*). L'analyse des DOCOB cherche notamment à repérer comment les représentations des acteurs dans le diagnostic socio-économique sont abordées et si elles sont considérées comme évolutives.

- 15 Les relations d'acteurs peuvent tantôt cristalliser certaines représentations, tantôt favoriser le dialogue entre les différentes représentations pour construire une action collective. Le dialogue entre les acteurs à propos des pratiques, mais aussi des représentations des espèces, des habitats et du dispositif Natura 2000 participe au processus de construction de cette action collective qui peut éventuellement tendre vers une gestion communautaire des ressources. Si les acteurs décident de prendre en considération la protection des espèces et des habitats, de mettre cette dernière à l'agenda local, un compromis se trouve entre les regards informés, qui dépendent d'un savoir tel que celui des écologues, les regards initiés, formés par la connaissance des lieux, leur fréquentation quotidienne et les regards esthétiques formés par les repères identitaires et culturels (Donadieu, 1994 ; Larrère et Larrère, 1997).
- 16 La décision des acteurs de prendre part à un comité de pilotage, organe décisionnel de la démarche Natura 2000, est influencée par divers facteurs socio-économiques sur lesquels les gestionnaires des sites ne peuvent pas agir. Cependant, elle dépend en partie des modalités du processus de construction des territoires vécus. Par leur action d'animation territoriale, les gestionnaires mettent en débat les interactions entre les activités humaines et les ressources. La mise en évidence des modalités d'implication des acteurs dans la préservation de la biodiversité permet de discuter de ces interactions autrement qu'en termes d'impacts des activités sur la biodiversité et ainsi de mieux accompagner l'engagement des acteurs dans la protection de la biodiversité. L'analyse des diagnostics socio-économiques, proposée par cette étude, cherche donc à repérer comment ces diagnostics appréhendent les modalités d'implication des acteurs dans le processus de préservation des espèces et des habitats, animé par les gestionnaires des sites. Quels sont les types d'implication des acteurs identifiés dans les

diagnostics ? Que disent-ils de la manière de concevoir l'implication des acteurs par les questionnaires ?

- 17 Les questionnaires disposent du diagnostic socio-économique comme outil de connaissance des acteurs et des activités ayant un impact sur les espèces et les habitats. La transformation de cet outil de connaissance pour renforcer l'implication des acteurs est un moyen de consolider l'ancrage territorial d'un site Natura 2000. Il s'agit de mettre à profit les connaissances acquises et la participation des acteurs lors de l'élaboration du diagnostic pour être en mesure de poursuivre le débat à propos des impacts des activités humaines sur la biodiversité en interrogeant les représentations des espèces et des habitats ainsi que les réseaux d'acteurs autour de la préservation de la biodiversité. Afin de proposer des pistes de transformation du diagnostic socio-économique qui permettent cette capitalisation, cette étude s'appuie sur l'expérience accumulée par les diagnostics socio-économiques. La grille d'analyse utilisée vise à repérer comment ces diagnostics décrivent les acteurs et leurs activités, comment ils abordent les relations entre acteurs et les représentations que les acteurs ont de la biodiversité et comment ils appréhendent les modalités d'implication des acteurs dans le processus de préservation des espèces et des habitats.

## Démarche et méthodes utilisées

- 18 La démarche s'articule en quatre étapes : 1) sélection de 30 diagnostics socio-économiques de DOCOB ; 2) analyse des DOCOB ; 3) validation des résultats par les opérateurs ; 4) test par un opérateur d'un site Natura 2000.

### Sélection de 30 diagnostics socio-économiques

- 19 Un échantillon de 30 diagnostics est constitué à partir d'une base de données de 104 sites Natura 2000 en mer fournie par l'Office français de la biodiversité (OFB). Cet échantillon est le résultat d'une typologie obtenue par une Analyse correspondances multiples (ACM) faite à partir de variables telles que la façade maritime, la date de validation du DOCOB, la superficie en kilomètres<sup>2</sup> du site, le site principalement terrestre ou maritime, le type d'opérateur<sup>8</sup>, le type d'aires protégées qui se superposent à Natura 2000 (N2000 dans PNM ou PNR ; N2000 dans PN ; N2000 hors parcs) (Tableau 1).

Tableau 1. Choix des variables pour définir l'échantillon et leurs justifications

| Intitulé Colonne                               | Descriptif                       | Source Donnée | Qualité donnée | Justification (hypothèses)   |
|--|----------------------------------|---------------|----------------|--|
| Façade   | Façade métropolitaine considérée | OFB           | Vérfiée        | Pour veiller à une représentativité de l'ensemble du littoral français métropolitain.  |
| Date validation du DOCOB (année si pas validé) |                                  | OFB           | Incertaine     | Le diagnostic socio-économique peut être plus complet lorsque le site existe depuis plus longtemps car les données ont été capitalisées. Certains sont en phase de révision du DOCOB |

|                            |  |                     |          |  |
|----------------------------|--|---------------------|----------|--|
|                            |  |                     |          | (expérience plus longue). Les DOCOB plus récents peuvent avoir moins de données mais s'inspirer des DOCOB d'autres sites et du nouveau guide d'élaboration du DOCOB.   |
| Surface (Km <sup>2</sup> ) | Surface du site                        | OFB                 | Vérifiée | La superficie du site peut avoir une incidence sur la composante sociale et sur les liens entre les acteurs.   |
| Code Partie marine         | Site principalement marin ou terrestre | OFB                 | Vérifiée | Le diagnostic socio-économique est plus complexe à réaliser sur le domaine marin. Par exemple pour récolter les données de fréquentation sur l'espace marin.   |
| Operateur                  |  | OFB                 |          | Le diagnostic socio-économique est plus facile à établir lorsque la gouvernance est institutionnalisée (les moyens techniques et financiers sont mobilisables plus rapidement). La capacité à réaliser ce type d'exercice peut dépendre de la structure porteuse : collectivité, équipe d'un PNM...                    |
| Type d'aire protégée       |  | OFB<br>inpn.mnhn.fr |          | Les contextes territoriaux des sites Natura 2000 sont différents selon qu'ils se trouvent dans un PNM ou non inclus dans une autre catégorie d'aire protégée. Le contenu du diagnostic socio-économique est plus facile à réaliser lorsque le nombre de protection est important car des données ont été capitalisées. |

- 20 Le nombre de sites qui construisent le facteur 1 de l'ACM est suffisamment important (47%) pour que la corrélation mise en évidence par ce facteur soit significative. En revanche, le poids des sites qui construisent le facteur 2 est trop faible (8%). Même si des informations révélées sur ce second facteur sont intéressantes, elles demeurent peu suffisantes pour en déterminer des groupes de sites. Afin d'obtenir des résultats plus représentatifs, la méthode K-means est appliquée aux résultats de l'ACM pour déterminer une classification en quatre classes, dont l'hétérogénéité entre les classes est importante (71,95%) et faible (28,05%) dans chacune des classes. La classe 1 regroupe de grands sites avec de nombreuses mesures de protection et plusieurs opérateurs lorsque les sites sont étendus. À titre d'exemples, cette première classe regroupe les sites de la baie du Mont Saint-Michel, Chausey, les marais et zones humides liés à l'étang de Berre, et *cetera*. La classe 2 correspond à des petits sites avec moins de mesures de protection et dont les opérateurs sont des métropoles, des communes, des communautés de communes, ou des intercommunalités dont le service

« Environnement » peut être moins développé (baie de la Ciotat, Cap Sicié Six-Fours, embouchure de l'Argens, pointe Fauconnière et autres). La classe 3 rassemble principalement des petits sites situés sur la façade atlantique, dont le DOCOB a été écrit entre 2011 et 2016 par un seul opérateur étatique ou conseil départemental (Archipel des Glénans, baie d'Audierne, côte de Granit Rose – Sept îles ; estuaire de la Rance, et *cetera*). La classe 4 regroupe de grands sites récents (DOCOB validé après 2016) avec de nombreuses mesures de protection. Généralement, ces DOCOB ont été rédigés par des services aux moyens d'ingénierie importants (par l'OFB ou un PNR) et ils peuvent être co-rédigés par deux co-opérateurs (baie de Canche et couloir des trois estuaires ; dunes et forêts littorales de l'île d'Oléron ; marais de Rochefort).

- 21 L'échantillon de 30 DOCOB représente 26% des DOCOB répertoriés dans la base de l'OFB (Tableau 2). Pour constituer cet échantillon, le quart des DOCOB le plus représentatif de chaque classe a été sélectionné.

Tableau 2. Représentativité des DOCOB choisis

| Classe        | Effectifs par classe | Effectifs de population totale /classe | Représentativité des sites choisis par classe |
|---------------|----------------------|--|---|
| 1             | 5                    | 13                                     | 38%   |
| 2             | 9                    | 33                                     | 27%   |
| 3             | 11                   | 39                                     | 28%   |
| 4             | 5                    | 19                                     | 26%   |
| Total général | 30                   | 104                                    | 26%   |

## Grille d'analyse des diagnostics

- 22 La grille d'analyse des diagnostics est élaborée à partir des guides méthodologiques (CT 88 et CT 82)<sup>9</sup> utilisés par les opérateurs pour rédiger le diagnostic socio-économique d'un DOCOB, afin de repérer sur quels éléments nous pouvons fournir un apport méthodologique. Cette grille organisée en quatre thèmes principaux vise à intégrer des éléments participants à décrire l'ancrage territorial. Le premier thème, nommé « type d'acteurs », cherche à comprendre comment la composante sociale du territoire est décrite. Le deuxième, sur les « points de tension », regroupe les éléments qui abordent les tensions liées à la dégradation de l'environnement (conflits environnementaux), liées à l'accès aux ressources (conflits structurels) et liées aux pratiques (conflits d'usages). Le thème « implication » ambitionne de comprendre comment les diagnostics présentent l'implication des acteurs pour la protection des espèces et des habitats. Et le dernier thème concerne les « représentations » ; il a pour objectif de repérer comment les représentations des espèces, des habitats et la démarche Natura 2000 sont décrites dans les diagnostics.

- 23 À partir de cette grille, tous les éléments se référant à ces quatre principaux thèmes sont classifiés pour une analyse thématique à l'aide du logiciel NVivo afin de repérer si ces éléments sont intégrés ou non dans les DOCOB et de comprendre comment ils sont abordés. Postérieurement, des recommandations ont été faites pour améliorer la démarche de recueil de données sur l'ancrage territorial. Pour illustrer les acteurs associés aux activités cités dans les DOCOB, ainsi que les acteurs associés aux conflits, des occurrences de mots ont été réalisées de manière automatique à partir du logiciel NVivo. Le paramètre choisit pour regrouper les mots a été « correspondances exactes ».

## Validation des résultats par des opérateurs

- 24 Les résultats de l'analyse des 30 diagnostics et les recommandations méthodologiques sont présentés lors d'un atelier organisé à Biarritz par l'OFB<sup>10</sup>. Ces résultats et les recommandations sont soumis à un groupe de discussion (*focus group*) de 10 participants qui sont, pour la quasi-totalité, des opérateurs Natura 2000 issus de structures et de sites différents. Lors de l'atelier, les résultats de la grille sont peu débattus. En revanche, la faisabilité des recommandations est discutée pendant plus de la moitié du temps consacré à cet atelier (45 minutes). Ce temps d'échanges avec les opérateurs permet : 1) de voir comment sont reçues ces recommandations notamment sur les rapports entre les acteurs du territoire, élément toujours délicat pour un opérateur, 2) de modifier les recommandations en fonction des réactions des participants pour être plus en phase avec leur réalité de terrain.
- 25 À la suite de ces échanges, afin de ne pas réduire la caractérisation des relations entre acteurs à la question des conflits, les aspects positifs des relations entre acteurs (partenariat par exemple) sont intégrés. Le thème nommé initialement « points de tension » est renommé « caractérisation des relations » dans les recommandations faites pour la rédaction des futurs DOCOB. La quasi-totalité des participants de l'atelier n'ayant pas de formation en sciences humaines, la discussion à propos des relations entre acteurs a permis de préciser les termes qui peuvent être utilisés pour parler des conflits et tensions dans le diagnostic socio-économique. Les participants au groupe de discussion proposent de rendre possible les références à l'asymétrie des relations entre acteurs pour prendre en compte qu'une seule personne fait parfois blocage à une démarche. La tension ne peut dans ce cas pas être associée à l'ensemble d'un groupe d'acteurs qui prendrait cette position. Ils souhaitent également qu'il soit possible d'insérer les interactions et les facteurs extérieurs à l'AMP dans le diagnostic socio-économique. Les propositions de cet atelier à propos des relations entre acteurs sont intégrées dans les recommandations présentées dans la dernière partie de cet article.

## Test des recommandations par un opérateur Natura 2000

- 26 Fin 2019, les recommandations intégrant les propositions de l'atelier de Biarritz sont testées avec l'aide de l'opérateur du site Natura 2000 de l'estuaire de la Vilaine (FR5300034). L'Établissement public territorial du bassin de la Vilaine (EPTB - Vilaine) assure la fonction d'opérateur du futur DOCOB depuis 2019. Une de ses missions, au cours de la période 2019-2020, est de s'appropriier les données existantes sur les aspects socio-économiques et de continuer à récolter des données à partir d'entretiens auprès des acteurs. Ces entretiens sont l'occasion de tester les recommandations à propos de la

caractérisation des relations entre acteurs et de l'évaluation de leur implication. Quatre grilles d'entretien sont réalisées, chacune intégrant des spécificités par rapport aux types d'acteurs rencontrés : mytiliculteurs, chasseurs, agriculteurs, offices du tourisme. Ces grilles d'entretien sont ensuite adaptées par les agents de l'EPTB - Vilaine en fonction du type d'acteur qu'elles rencontrent. Les échanges avec les agents responsables de la passation des entretiens permettent de mettre en évidence les avantages et les inconvénients des recommandations et ainsi les amender. Avant de présenter les recommandations finalisées, la présentation des résultats de l'analyse des 30 diagnostics permet de comprendre le contenu des recommandations.

## Résultats d'analyse des diagnostics socio-économiques

- 27 L'objectif de l'analyse thématique des 30 diagnostics sélectionnés est de repérer les pistes d'amélioration des diagnostics socio-économiques des DOCOB pour en faire des outils de concertation permettant de renforcer l'ancrage territorial des sites Natura 2000. Cette analyse met en évidence un répertoire systématique des acteurs, une description très succincte et trop générale des conflits et une absence de prise en compte des représentations et de l'implication des acteurs pour la protection de la biodiversité.

### Des listes d'acteurs généralistes et succinctes

- 28 Les gestionnaires des sites Natura 2000 ont une connaissance précise des acteurs du territoire. Dans la majeure partie des cas, ils fournissent dans le diagnostic socio-économique du DOCOB une liste complète des catégories d'acteurs associées à leurs activités (pêcheurs, plaisanciers, chasseurs, touristes, agriculteurs, et *cetera*).
- 29 Compte tenu de la fragmentation des acteurs et aussi de leur diversité, une typologie des acteurs est complexe à établir et parfois réductrice. Pour analyser les types d'acteurs cités dans les contenus des DOCOB, le triptyque citoyen/élu/technicien a été choisi malgré les limites de cette typologie. Elle a le mérite de prendre en compte les acteurs des processus participatifs (Mazeaud, 2013). Ainsi, l'analyse de contenu du thème « acteurs » pour comprendre la composante sociale décrite dans les diagnostics socio-économiques des DOCOB, est structurée en trois catégories : les acteurs économiques et usagers des sites, les acteurs qui participent à l'administration des sites, les acteurs politiques.
- 30 Les acteurs sont cités soit par leur représentation institutionnelle (fédérations, comité, parc naturel marin, communauté de communes, communauté d'agglomérations et autres) ou bien par leur activité récréative ou économique, notamment quand la pratique est associée à un club, une association ou encore réalisée de manière individuelle. La lecture des DOCOB a mis en évidence 1 475 références dont 70 % concernent les usagers et les acteurs économiques (soit 1 032 références avec notamment 173 à des pêcheurs, 105 à des plaisanciers, 32 à des chasseurs, 42 à des plongeurs et 31 à des touristes). Les administrations représentent 20% des références (soit 291 avec une majorité de références à des administrations locales). Les élus et autres acteurs politiques cumulent 10% des références (soit 152 avec une majorité de

références à des maires). Tous les DOCOB contiennent une liste des activités et pratiques associées à ces groupes d'acteurs. Cependant, la description des acteurs qui sont associés à ces activités ou à la gestion des sites est pour la moitié d'entre elles succincte (13/30).

- 31 À la lecture de ces diagnostics, ces catégories d'acteurs cités en fonction de leurs activités socio-économiques sont nécessaires, mais pas suffisantes. Elles ont tendance à mettre les acteurs d'une même activité dans un même ensemble sans prendre en compte les représentations individuelles, les savoirs spécifiques des milieux des uns et des autres. Cette liste d'acteurs ou plutôt d'activités, car les deux sont très souvent indissociés, n'apporte finalement que peu d'informations parce que trop généraliste. Or, faire le point sur les acteurs et leurs activités vise à mieux connaître le jeu d'acteurs et d'adapter les discours ou les implications lors de l'animation territoriale.

## Les relations entre acteurs abordées comme conflictuelles et dommageables

- 32 Dans les diagnostics socio-économiques, la plupart des interventions humaines sont abordées comme dommageables pour les espèces et les habitats. Et les relations entre acteurs sont dépeintes à travers les conflits d'usage. Pour analyser les conflits cités dans les diagnostics socio-économiques des DOCOB, nous nous sommes appuyés sur plusieurs modalités (Torre et al., 2015) : les acteurs, l'échelle du conflit, les mobiles de la conflictualité dans lesquels apparaissent les arguments des acteurs engagés dans le conflit, les éléments donnés qui affirment qu'il y a conflit (croiser les données par la presse, les contentieux, les vérifications sur le terrain des passages à l'acte). Cela permet de dissocier ce qui est de l'ordre du ressenti, du mythe entretenu et de la réalité.
- 33 Dans le cas particulier de la rédaction d'un DOCOB pour l'animation Natura 2000, la compréhension des enjeux des conflits nécessite de les aborder non pas à partir des usages, mais à partir des acteurs, afin de communiquer avec eux et d'intégrer le jeu d'acteurs comme un levier ou un indicateur dans les mesures de protection qui peuvent être discutées et envisagées. Or, les tensions et conflits sont abordés dans les DOCOB à partir des usages (71 références liées aux conflits d'usage). Ainsi tout un groupe d'acteurs est assimilé à un conflit, si bien qu'il n'est pas possible de savoir si la tension ou le conflit concerne des personnes individuelles ou bien si les personnes concernées par le conflit sont regroupées en association ou en réseau. La résolution de la tension ou du conflit dépendra aussi de ce type de modalité.
- 34 Les opérateurs des DOCOB utilisent toujours le mot « conflit », mais jamais le mot « tension » bien qu'une échelle à deux niveaux existe pour caractériser les relations conflictuelles. Alors que bien des situations pourraient être caractérisées comme des tensions. Une tension se définit par une opposition entre acteurs sans engagement des protagonistes (Torre et al., 2015). Elle peut aboutir à un conflit lorsqu'elle se transforme en affrontement déclaré sous la forme d'un engagement explicite des acteurs qui se traduit par un passage à l'acte (menaces, voies de fait, panneaux, recours aux tribunaux, et *cetera*). Rappelons que la plupart des opérateurs n'ont pas forcément eu une formation en sciences humaines et sociales et n'ont donc pas accès aux outils de distinction entre tension et conflit. Le terme « tension » est usité par les géographes en environnement et par les économistes (Torre et al., 2015 ; Depraz et al., 2016). Les

recommandations faites à la fin de l'article intègrent cette distinction afin que les opérateurs utilisent la terminologie la plus adaptée à la situation.

- 35 Le mot « conflit » apparaît dans 40% des références liées à la thématique des « points de tension » (soit 32 références sur 79). Alors que le mot « problème » n'apparaît que 8 fois et le mot « tension » n'est jamais utilisé. Les mots « pratiques », « activités » et « usagers » à eux trois ont 43 occurrences. Ceci explique aussi que les tensions liées aux usages sont les plus citées. Aucune référence à un conflit ou tension n'est associée à un habitat ou à une espèce dans les diagnostics socio-économiques. Selon les 30 DOCOB étudiés, l'origine des conflits provient soit d'un problème lié au partage de l'espace, soit d'une méconnaissance de la réglementation (de la pratique, de celle des autres activités ou encore de la réglementation du site).
- 36 Les diagnostics socio-économiques ne permettent pas de comprendre les tenants et les aboutissants des conflits, car l'origine des conflits est rarement décrite et les arguments des parties prenantes ne sont pas présentés. Parfois, seule une activité est décrite comme responsable du conflit d'usage. Elle est désignée comme l'origine du conflit et l'autre partie prenante n'est pas décrite ou bien, si elle l'est, la description est floue. L'absence de description d'actes posés engendre un flou dans la définition du conflit. S'agit-il réellement d'un conflit ou plutôt d'une tension ? Le texte des diagnostics laisse penser qu'il s'agit plus de tensions que de conflits d'usage, car les actes de la conflictualité sont rarement cités. De plus, les modes de gestion appliqués ou les solutions envisagées n'apparaissent pas dans les DOCOB.
- 37 Ainsi, si les gestionnaires des sites Natura 2000 ont une bonne connaissance des relations entre acteurs, elle n'est pas suffisamment retranscrite pour permettre de comprendre quelques années plus tard l'origine des relations entre certains acteurs. De plus, une plus grande précision dans la description des tensions et conflits permettrait aux gestionnaires de suivre leurs évolutions et de déceler des moments et éléments de convergence pour les réguler (Roth, 2008), afin d'améliorer ou de maintenir l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire.

## L'implication et les représentations peu prises en compte

- 38 L'enjeu pour les gestionnaires des sites Natura 2000 est de favoriser la participation des acteurs du territoire aux actions favorables à la protection des espèces et des habitats d'intérêt communautaire. Pour eux, l'implication des acteurs est un moyen de renforcer l'ancrage territorial. Elle est liée aux représentations que les acteurs ont de leur territoire et aussi du territoire protégé issu de la démarche Natura 2000. L'implication étant à la fois le fait d'impliquer quelqu'un et le fait d'être impliqué, cette démarche relève tant d'initiatives citoyennes que de dispositifs mis en place par les pouvoirs publics. L'implication des citoyens dans la préservation de la biodiversité ne peut se faire sous la contrainte d'une autorité scientifique (Augagneur, 2017), mais émane d'un engagement venant de la société. La connaissance des motivations des acteurs à propos de la gestion des espèces et des habitats d'intérêt communautaire, celle des différentes modalités d'implication et celle du degré d'engagement des acteurs peuvent aider les gestionnaires à préciser les enjeux de la concertation pour chaque site et à développer des synergies d'actions.
- 39 Pour analyser le thème « implication », trois indicateurs sont retenus : 1) les objectifs environnementaux de l'implication, 2) les dispositifs d'implication, 3) les degrés



d'implication. L'analyse de contenu des 30 diagnostics socio-économiques révèle trois objectifs d'implication illustrés par 503 références. Plus de la moitié des références (283 références) concernent les actions de réduction des impacts sur l'environnement (par exemple : implications des structures associatives pour demander à tous les adhérents de signer la charte du pêcheur, implication d'une municipalité et d'une association de plaisancier pour constituer un dossier afin d'interdire le mouillage dans certaines zones à enjeux écologiques et *cetera*). Les actions d'éducation à l'environnement (par exemple : implication des Offices du tourisme à promouvoir des sorties naturalistes pour faire connaître les enjeux écologiques du territoire) représentent le quart des références (113 références). Celles de protection de l'environnement (par exemple : implication des Offices du tourisme à promouvoir des sorties naturalistes pour faire connaître les enjeux écologiques du territoire) représentent un peu moins d'un quart d'entre elles (107 références). Les actions de réduction des impacts anthropiques sont décrites avec précision, allant de l'évaluation des incidences à la suppression des impacts ou nuisances, en passant par la limitation des impacts, la mise en place d'aménagement et, dans un cas, la réintroduction d'espèces. Le nuage des 100 mots les plus fréquents relatifs à l'implication met en évidence une forte occurrence des mots « pêche » (96 occurrences), « gestion » (88 occurrences), « marins » (52 occurrences), « naturel » (51 occurrences) et « pratiques » (50 occurrences). Il est représentatif de l'importance de la place de la pêche dans les instances de consultation et de concertation.

- 40 Les DOCOB décrivent des dispositifs d'implication des acteurs dans la protection de l'environnement qui soit limitent certains usages, soit contribuent au suivi, à l'entretien ou à la restauration des milieux. Les dispositifs mis en place pour réduire les impacts sont décrits avec précision : obligations, programmes et politiques, chartes, aménagement, contrats et partenariats, labels. En revanche, la concertation est seulement évoquée dans trois DOCOB.
- 41 Les DOCOB mettent surtout en avant les dispositifs d'implication des acteurs qui relèvent soit de l'éducation, soit de l'information, soit de la limitation des usages. La participation au suivi et à l'entretien est parfois citée. L'implication décrite dans le diagnostic est celle relevant des dispositifs mis en place par les pouvoirs publics. Celle relevant des initiatives citoyennes n'est pas ou très peu analysée. De plus, le degré d'implication des acteurs n'est pas abordé dans les diagnostics socio-économiques.
- 42 L'implication des acteurs dépend de leurs représentations de la démarche Natura 2000, des milieux, de la nature, du contexte socio-économique, de leurs rapports au site (identitaire, pratiques, usages professionnel exploitant, récréant, habitant, et *cetera*). Or, les représentations que les acteurs ont de Natura 2000 ne sont pas ou sont très peu abordées. Sur les 30 DOCOB étudiés, seulement deux références aux représentations de la démarche Natura 2000 ont été repérées. Ces deux références sont issues d'un même DOCOB, celui du site des Posidonies de la côte palavasienne (SIC FR 9101413). Le diagnostic socio-économique de ce DOCOB validé en 2012 affirme que des professionnels et des usagers d'activités de loisir considèrent que la démarche Natura 2000 est la garantie d'une qualité des milieux et donc de la préservation d'activités, telles que les activités liées au loisir ou à la pêche aux petits métiers, qui ont besoin de la qualité des milieux pour se maintenir ou se développer. S'il y a une vingtaine d'années, la démarche Natura 2000 générerait des craintes et de la colère et qu'elle continue pour certains à susciter de la méfiance, ces deux références montrent que

pour certains acteurs, elle est accueillie comme une opportunité. Pour faire connaître la démarche Natura 2000 à la population, une structure locale de gestion des lagunes, animatrice du site Natura 2000 des étangs palavasiens, a fait un travail de sensibilisation et de communication auprès des usagers et professionnels du secteur depuis les années 2000.

- 43 Quant aux représentations que les acteurs ont des espèces faunistiques et floristiques, elles ne sont jamais abordées dans les DOCOB. Or, il serait pourtant intéressant de montrer dans le diagnostic socio-économique l'évolution des représentations pour mieux mettre en évidence les conditions de mise en œuvre des mesures Natura 2000 : d'où partent les gestionnaires (appréhension de la démarche ou assentiment) et où ils arrivent (mesures co-construites). Cela apporterait des informations utiles pour favoriser l'implication des acteurs (potentielles ou effectives). De plus, le suivi de l'évolution des représentations pourrait être un indicateur social des effets de la démarche Natura 2000 sur le territoire et de l'appropriation de la biodiversité.

## Recommandations pour renforcer l'ancrage territorial

- 44 Les recommandations présentées ici prennent en compte les modifications apportées par le groupe de discussion d'opérateurs lors de l'atelier organisé par l'OFB et celles issues de l'expérimentation des recommandations par un opérateur en charge de la rédaction d'un DOCOB pour le site Natura 2000 de l'estuaire de la Vilaine (FR5300034). Elles prennent la forme d'outils que les gestionnaires peuvent mobiliser lors de l'élaboration des diagnostics socio-économiques. Ces outils proposés ci-dessous visent à décrire, voire à développer l'ancrage territorial en recréant du lien entre un territoire conçu, type Natura 2000, et les usagers de ce même espace. Ils prennent la forme de cinq grilles d'analyse qui aident à caractériser les relations entre acteurs avec plus de précisions et à mieux connaître les représentations et l'implication des acteurs par rapport aux enjeux de la biodiversité. En les utilisant, l'opérateur du DOCOB pose des jalons pour l'animation territoriale future.

## Caractériser les relations entre les acteurs

- 45 La priorisation des tensions en fonction des enjeux environnementaux passe par une caractérisation des relations entre acteurs. Cette caractérisation par les acteurs eux-mêmes pourrait être envisagée lors des entretiens menés par l'opérateur du DOCOB. Ces entretiens suivent une grille dans laquelle plusieurs tableaux permettent de synthétiser les réponses des interviewés à partir d'un cadre déterminé par des terminologies précises et claires pour tous et partagées (un conflit n'est pas une tension, et *cetera*). Chaque terminologie doit être accompagnée d'une définition claire qui pourrait être retrouvée dans le CT 88, support méthodologique destiné aux opérateurs. La caractérisation des relations entre acteurs se déroule en plusieurs étapes.
- 46 Tout d'abord, l'acteur interviewé a l'opportunité de s'exprimer sur ses relations avec les autres acteurs du territoire concerné (Tableau 3). L'idée est de relever aussi bien les relations de coopération ou de bonne entente que les relations conflictuelles. La qualification de la relation est complétée par le degré d'influence : quel acteur est moteur dans la coopération ou plutôt dans la relation conflictuelle. Seule la

coopération concernant des enjeux environnementaux est à spécifier afin de ne pas perdre de vue l'objectif de ces entretiens. Ces éléments combinés informent le gestionnaire sur les réseaux d'acteurs sur lesquels il peut ou pourra s'appuyer pour développer les bonnes pratiques visant à la préservation des espèces et des habitats. Ils sont précieux pour repérer les moments de convergence (Roth, 2008) qui permettront l'utilisation de leviers possibles lors de l'animation territoriale.

Tableau 3. Caractérisation des relations entre acteurs par les acteurs

| Acteurs  | Qualité de la relation  | Degré d'influence   | Type d'actions si coopération | Si coopération, sur quels enjeux de Natura 2000 (un habitat spécifique, un secteur du site, ...) |
|--|---|---|-------------------------------|--|
|  | 1- Coopération<br>2- Bonne entente mais pas de coopération<br>3- Pas de relation<br>4-Tension/conflit | 1- Fort<br>2- Plutôt fort<br>3-Plutôt faible<br>4- Faible |                               |  |
| <p>Consignes pour remplir le tableau</p> <p>Les colonnes en blanc doivent être remplies selon les dires de l'enquêté, les colonnes en orange doivent être remplies en choisissant l'un des critères proposés.</p> <p>Coopération : méthode d'action par laquelle des personnes ayant des intérêts communs constituent une association territoriale où le pouvoir de décision de chacun est égal et les risques comme les bénéfices sont partagés (Bussi, 2010) ;</p> <p>Tension : une opposition entre acteurs sans engagement des protagonistes (Torre et al., 2015) ;</p> <p>Conflit : une tension qui se transforme en affrontement déclaré sous la forme d'un engagement explicite (Torre et al., 2015).</p> |   |   |                               |  |

- 47 Dans un deuxième temps, si l'interviewé expose une relation de tension ou de conflit qu'il a avec l'un des acteurs, l'objectif sera de mieux comprendre la situation. Les tensions et /ou conflits entre acteurs sont finalement peu expliqués, souvent par peur de dénoncer ou d'amplifier le phénomène. Or, l'analyse des conflits peut mettre en lumière certaines pratiques contraintes pour préserver des espèces et des habitats traduisant « l'effort environnemental » qui correspond au coût supporté par certains acteurs (Cadoret, 2017b). Là encore, un tableau permet de synthétiser les réponses de l'interviewé à partir de modalités envisagées et clairement définies au préalable (Tableau 4) : les mobiles de la relation conflictuelle, les acteurs concernés, la graduation de la conflictualité, les actes de conflits ou formes d'engagement de l'acteur et la gestion appliquée ou la solution envisagée. Concernant la graduation de la conflictualité, une phase avant la tension est proposée : celle du point de vigilance. À la lecture des 30 diagnostics socio-économiques des DOCOB, de nombreux conflits d'usages, tels que la cohabitation entre les plongeurs et les pêcheurs en surfcasting sur un même site de pratique peut poser le problème du partage de l'espace et être une contrainte potentielle à son développement. Ces conflits d'usage sont davantage décrits comme des points de vigilance à prendre en compte plutôt que de réels conflits engagés

par des actes. En ce qui concerne la gestion appliquée ou la solution envisagée, huit modalités sont proposées : médiation, acte technique, dédommagement, planification spatiale, déplacement de l'activité, traitement juridictionnel, traitement par les assurances. L'inscription de cette gestion appliquée permet de garder la mémoire des faits ou celle des solutions envisagées pour fournir un tableau de bord qui vise à réguler les relations conflictuelles. Cependant, la gouvernance des sites Natura 2000 ne doit pas être vue comme une arène d'animation territoriale. La caractérisation des relations entre acteurs est avant tout un moyen au service de la conservation.

**Tableau 4. Information sur les tensions environnementales et territoriales entre l'interviewé et les autres acteurs**

| Mobile du point de vigilance, de la tension ou du conflit   | Acteurs concernés | Qualité de la relation                            | Actes du conflit ou formes d'engagement de l'acteur   | Gestion appliquée ou solutions envisagées  |
|---|-------------------|---|---|--|
|   |                   | 1- Point de vigilance<br>2- Tension<br>3- Conflit | 1- Recours en justice<br>2- Publicisation<br>3- Médiatisation<br>4- Voies de faits<br>5- Confrontations verbales<br>6- Production de signes | 1- Médiation<br>2- Acte technique<br>3- Dédommagement<br>4- Planification spatiale<br>5- Suppression de l'activité<br>6- Déplacement de l'activité<br>7- Traitement juridictionnel<br>8- Traitement par les assurances |
| <p>Consignes</p> <p>Le(s) mobile(s) de la tension. Ils peuvent être multiples : rapport à la nature ; activités « auto-proclamées » du patrimoine ; sentiment de dépossession ; sentiment de méfiance ; construction d'un bien/ d'une infrastructure ; extension d'une activité ; aménagement d'un espace ; dégradation d'un bien/ d'une infrastructure / d'un paysage/d'un écosystème ; mise en œuvre d'une nouvelle production ; émissions d'effets externes ; questions d'accès, ... Il peut aussi décrire le mobile d'un acteur qui utilise une tension pour justifier un blocage.</p> <p>Point de vigilance : phase avant la tension</p> <p>Publicisation : différent porté devant des instances publiques ou des représentants de l'État</p> <p>Médiatisation : différent porté devant des médias</p> <p>Production de signes : panneaux interdisant un accès, barrières etc...</p> |                   |   |   |  |

Selon l'article de Torre et al. (2015)

- 48 Connaître la vision de l'acteur interviewé à propos des relations qu'entretiennent les acteurs entre eux et connaître son implication dans certains types de relations permet de prendre de la distance avec ce qui aura été dit lors des entretiens avec les autres acteurs et de croiser les informations entre elles. Si l'interviewé parle de relations

conflictuelles entre acteurs dans lesquelles il n'est pas impliqué mais dont il est témoin, la caractérisation de la tension ou du conflit s'effectue de la même façon que précédemment, mais en précisant le degré d'implication de l'acteur interviewé dans cette relation de tension. Cette spécification permet de mettre en lumière le réseau d'acteurs pouvant jouer un rôle dans la régulation du conflit ou de la tension (Tableau 5).

Tableau 5. Caractérisation des relations entre acteurs par l'acteur enquêté

| Mobile du point de vigilance  | Mobile du point de vigilance, de la tension ou du conflit | Acteurs concernés | Qualité de la relation                            | Actes du conflit ou formes d'engagement de l'acteur   | Degré d'implication de la structure interviewée dans le conflit   | Gestion appliquée ou solutions envisagées  |
|---|---|-------------------|---|---|---|--|
|   |   |                   | 1- Point de vigilance<br>2- Tension<br>3- Conflit | 1- Recours en justice<br>2- Publicisation<br>3- Médiatisation<br>4- Voies de faits<br>5- Confrontations verbales<br>6- Production de signes | 1- Pas d'implication<br>2- La structure s'informe<br>3- La structure soutient l'un des acteurs<br>4- La structure s'implique auprès d'une des parties prenantes | 1- Médiation<br>2- Acte technique<br>3- Dédommagement<br>4- Planification spatiale<br>5- Suppression de l'activité<br>6- Déplacement de l'activité<br>7- Traitement juridictionnel<br>8- Traitement par les assurances |
| <p>Consignes</p> <p>Mettre le type d'acteurs concernés (colonne 2)</p> <p>L'acteur peut qualifier son degré d'implication dans le conflit (colonne 6)</p> |   |                   |   |   |   |  |

- 49 Chaque acteur pourra remplir, avec l'opérateur, les tableaux. Cela permet d'avoir la possibilité de montrer que les tensions ne sont pas forcément symétriques. Cet échange vise à mettre en évidence les liens existants sur le territoire, autant ceux qui sont positifs, que les relations conflictuelles. Ainsi, l'opérateur pourra prendre conscience des tensions sous-jacentes ou en devenir, appelées « points de vigilance », et les distinguer de celles qui sont effectives.
- 50 Après avoir rempli ces tableaux, l'opérateur fait une synthèse et peut éventuellement mettre en évidence l'existence de jeux déséquilibrés entre les acteurs à partir des degrés d'implication par chacune des parties prenantes. Puis, il peut organiser un groupe de travail de type « réseau d'acteurs », pour discuter des interactions qui ont une influence sur les espèces et habitats d'intérêts communautaires. Cette discussion

s'appuierait sur les données issues des entretiens, tout en respectant la règle de diffusion définie au préalable lors des entretiens opérateur/acteur.

- 51 Les échanges avec les participants à l'atelier du quatrième colloque des AMP ont permis de s'accorder sur l'usage de ces tableaux : l'outil peut être publié dans le DOCOB si le cadrage est clair et si l'anonymisation des propos est respectée. La crainte de retranscrire l'état des conflits et d'en être les auteurs a été clairement exprimée. Pour assurer une neutralité axiologique à l'opérateur, lors de la phase des entretiens avec les acteurs, chaque acteur renseigne lui-même ou avec l'aide de l'opérateur, un document décrivant des interactions entre les acteurs et les représentations des acteurs. Cela permet, d'une part, l'expression du point de vue de l'acteur, et d'autre part, de révéler l'asymétrie de certaines tensions. Pour respecter le Règlement général sur la protection des données (RGPD)<sup>11</sup>, l'opérateur et l'acteur interviewé doivent se mettre d'accord sur ce qui reste confidentiel et ce qui peut figurer dans un document public. Une fois ces données compilées et discutées, les informations peuvent être partagées sous la forme de ces tableaux et intégrées dans un document tiers (compte-rendu d'atelier thématique) ou bien dans le DOCOB, car elles permettent d'acter les types de relations entre les acteurs du site. Ainsi, le gestionnaire ne définit pas seul les types de relations entre acteurs, mais les définit avec l'acteur interrogé en prenant bien soin de respecter les consignes (prises en compte des définitions). De fait, l'opérateur assure la légitimité des descriptions des tensions regroupées dans un document en prenant soin pour certains cas, quand cela est nécessaire, de les anonymiser.
- 52 La légitimité des représentants d'activités au sein d'un comité de pilotage (COPIL) n'étant pas nécessairement reconnue par tous, la précaution serait d'interviewer plusieurs acteurs de cette même activité pour prendre en compte tous les positionnements et les différentes représentations. Ainsi, le croisement des informations issues des dires d'acteurs avec celles obtenues à partir d'observations de terrain, de coupures de presse et de lectures de contentieux (Torre et al., 2015) permettrait à l'opérateur de prendre la mesure du discours donné au moment de renseigner le tableau avec l'acteur enquêté. Cette prise de distance est essentielle pour analyser les informations issues des interviews.
- 53 Le diagnostic socio-économique d'un DOCOB est un temps pour échanger avec les acteurs et prendre conscience que les connaissances des acteurs que possède un gestionnaire peuvent évoluer. Les relations ne sont jamais figées, elles fluctuent dans le temps et aussi parfois par rapport aux modifications des habitats et des espèces. Lors de cet atelier du quatrième colloque national des Aires marines protégées, l'ensemble du groupe de discussion a admis que ces recommandations méthodologiques aideraient le gestionnaire à prendre conscience du jeu d'acteurs et des interactions à un instant T, et à suivre son évolution (au moment de la construction du DOCOB, à mi-parcours, à la fin de la rédaction du DOCOB et lors de l'animation). La discussion a mis en évidence que l'outil pourrait, dans un premier temps, aider le gestionnaire à comprendre le contexte social, puis pourrait servir à consolider la participation sur le site en mettant en évidence les convergences, les collaborations entre acteurs et les tensions.

## Intégrer les notions de représentations et d'implications par rapport aux enjeux de biodiversité

- 54 La prise de conscience des impacts des activités sur les espèces et les habitats impose de questionner les relations de l'Homme avec la nature. Ainsi, connaître les représentations des acteurs sur la nature, ou plus précisément sur la biodiversité permettrait de réaliser une typologie des acteurs à partir de trois regards : celui des initiés, des informés et des esthétiques (Larrère et Larrère, 1997) (Tableau 6). À partir de cette typologie des acteurs, des groupes de travail pourraient être envisagés lors de l'animation territoriale pour chercher des compromis.

Tableau 6. Typologie des regards d'acteurs sur la nature

| Acteurs              | Typologie des regards d'acteurs |
|----------------------|---------------------------------|
| Pêcheurs             | Regard d'initié                 |
| Biologiste           | Regard d'expert                 |
| Plaisancier touriste | Regard esthétique               |
| Plaisancier local    | Regard esthétique et d'initié   |

- 55 Pour mieux comprendre les conflits générés par l'effort environnemental qu'impose des mesures contraignantes ainsi que ceux générés par le partage de l'espace, il convient également de s'intéresser aux représentations que les acteurs ont de la démarche Natura 2000 et des espèces faunistiques et floristiques du site. Évaluer la démarche à travers les propos d'acteurs permettrait de connaître son acceptabilité (les craintes et/ ou les effets positifs), ce qu'elle apporte ou pas aux acteurs. L'analyse de la prise en compte de ces représentations dans les diagnostics socio-économiques est d'autant plus importante que la création des sites dans les années 2000 a engendré des résistances et des tensions qui peuvent avoir un effet persistant dans les conflits actuels.
- 56 Ainsi, l'opérateur intégrerait dans le DOCOB les représentations du milieu naturel et de son état écologique (habitats et espèces) qu'ont les acteurs. Échanger à propos du rôle de la biodiversité dans le bon déroulement de l'activité de l'acteur et à propos des enjeux environnementaux majeurs du territoire vise à comprendre les implications ou les non-implications sur certaines actions ou sujets. Pour mesurer le degré d'implication, nous proposons une typologie sur la base de trois échelles : celle de Arnstein (1969), de Pretty (1994) et de Beuret (2011). Elle comprend d'une part l'automobilisation, terme qui montre que le public prend ses propres initiatives au-delà de ce que proposent les pouvoirs publics (Pretty, 1994). D'autre part, l'estimation du niveau d'implication des acteurs dans des actions est retranscrite à partir d'une échelle à cinq niveaux : 1) pas d'implication, 2) information (acteur passif qui reçoit une information), 3) consultation (acteur qui s'exprime, qui demande à être consulté), 4) concertation/coopération (acteur qui influence, qui coopère), 5) négociation (acteur qui négocie pour mettre un terme à un différend). Les actions pour la préservation de la biodiversité peuvent être synthétisées dans le diagnostic socio-économique sous forme

d'un tableau comprenant six variables : le type d'action de protection, l'origine de l'implication (pouvant être liée à un conflit par exemple), le degré d'implication, l'automobilisation, les acteurs impliqués et leurs rôles (Tableau 7).

Tableau 7. Implications des acteurs pour la préservation des espèces et des habitats

| Action  | Origine de l'implication | Degré d'implication  | Automobilisation | Acteurs impliqués | Rôles |
|---|--------------------------|--|------------------|-------------------|-------|
|   |                          | 1- Pas d'implication<br>2-Information<br>3-Consultation<br>4-Concertation/<br>Coopération<br>5-Négociation | Oui<br>Non       |                   |       |
| <p>Consignes</p> <p>Comprendre l'origine de cette implication : est-elle souhaitée et spontanée ou bien est-elle imposée par un tiers ? Si oui quel tiers ?</p> <p>Le degré d'implication de la structure par rapport au mode de gouvernance de l'action varie selon une échelle allant de 1 à 5 :</p> <p>1- Pas d'implication</p> <p>2- Information : Acteur passif qui reçoit une information</p> <p>3- Consultation : Acteur qui s'exprime (demande à être consulté)</p> <p>4- Concertation / Coopération : Acteur qui influence, qui coopère</p> <p>5- Négociation : Acteur qui négocie pour mettre un terme à un différent</p> <p>Le degré d'implication de la structure sans rapport au mode de gouvernance de l'action correspond à l'automobilisation de la structure, définie comme suit « le public prend ses propres initiatives » (Pretty, 1994).</p> |                          |  |                  |                   |       |

- 57 Ces échanges à propos des représentations des milieux naturels et de la nécessité de leur bon état écologique pour le bon déroulement des activités anthropiques peuvent amorcer, pour certains, une participation citoyenne aux actions de protection de la biodiversité. L'animation territoriale peut ainsi susciter de nouvelles interactions sociales. Elles seraient amorcées au moment de l'écriture du DOCOB. Ces volontés d'implication seraient inscrites aussi dans le document : l'action souhaitée, l'origine de l'implication, le degré d'implication souhaité, l'automobilisation ou pas, avec quels types d'acteurs souhaités et leurs rôles (Tableau 7). Ce travail d'écriture dans le diagnostic permettrait d'alimenter la prévision d'implications d'acteurs dans les mesures du DOCOB.

## Conclusion

- 58 Le dispositif Natura 2000 s'appuie sur une démarche participative qui évolue vers une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux et de l'habitabilité du



territoire concerné. La volonté de renforcer l'ancrage territorial exprime la recherche d'un compromis par le COPIL, organe décisionnel de la démarche Natura 2000. Afin de renforcer l'animation territoriale au service de la biodiversité, cet article propose d'intégrer les liens entre les territoires vécus et le territoire conçu par les pouvoirs publics dans le diagnostic socio-économique du DOCOB, en caractérisant les relations entre acteurs, leurs représentations de la démarche Natura 2000, ainsi que des espèces et habitats, et leurs implications pour la préservation de la biodiversité. En effet, la prise en compte de leurs implications présentes ou futures peut être motrice pour déclencher une mise à l'agenda local de la biodiversité. Une échelle d'implication est proposée pour que les acteurs puissent se positionner dans la démarche Natura 2000. Elle vise à déclencher un dialogue entre acteurs à partir de leurs différents regards sur leur environnement et les politiques de préservation mises ou à mettre en place. Pour ce faire, une typologie d'acteurs classés par type de regards (initié, expert, esthétique) (Larrère et Larrère, 1997) est proposée. En effet, si la prise de conscience des impacts des activités sur les espèces et les habitats impose de se questionner sur la place de l'Homme dans la nature, il nous paraît essentiel de connaître les représentations des acteurs sur la biodiversité. Cet exercice contribue à révéler les causes des tensions et les convergences au sein d'un territoire, qui sont des indicateurs de changements faisant partie du processus de l'ancrage territorial. Ainsi, la caractérisation des relations entre acteurs peut aider les gestionnaires à repérer des leviers d'actions pour favoriser la préservation de la biodiversité. L'implication des acteurs pour la préservation de la biodiversité est indispensable pour favoriser l'acceptabilité sociale des mesures de préservation de la biodiversité et surtout pour adapter un ensemble de pratiques aux objectifs de préservation du patrimoine biologique d'intérêt communautaire. Pour stimuler la participation des usagers, les gestionnaires de sites peuvent renforcer la communication entre les acteurs et entreprendre les réflexions sur les enjeux de la préservation de la biodiversité. Pour renforcer le rôle du diagnostic socio-économique comme outil de consolidation de l'animation territoriale au service de la protection des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, cette étude recommande de mieux caractériser les relations entre acteurs, leurs représentations, les tensions et l'implication lors de l'élaboration du diagnostic socio-économique. Pour aider les gestionnaires à mettre en œuvre ces recommandations, cette étude propose des outils qui prennent la forme de grilles d'analyse des relations entre acteurs, des tensions entre acteurs et des modalités d'implication des acteurs (Tableaux 3 à 7).

- 59 Lors de l'expérimentation des outils proposés par cette étude, les agents de l'EPTB - Vilaine ont mis en avant les atouts suivants : l'utilisation des grilles d'analyse proposées permet d'améliorer les connaissances à propos du jeu d'acteurs et surtout donne la possibilité d'instaurer un premier dialogue dans un climat de confiance. N'ayant pas l'habitude de ce genre d'exercice, les agents constatent que mener un entretien demande de la préparation, un peu d'expérience et des capacités à écouter et à synthétiser l'information. De plus, les notions de biodiversité et de milieux se révélant compliquées à appréhender pour l'interlocuteur, des moyens doivent être trouvés pour traduire ces concepts et mieux contextualiser le projet en amont de l'entretien. L'objectif n'étant pas de produire une analyse des résultats des entretiens, mais de disposer de documents synthétiques qui peuvent être discutés lors de réunions de restitution avec les acteurs, les recommandations d'outils à mobiliser lors des entretiens avec les acteurs sont présentées sous la forme de tableaux. Ces derniers permettent de présenter de manière synthétique la teneur des échanges avec les

différents acteurs à propos des relations entre acteurs et à propos de leurs représentations des espèces et des habitats, du rôle de la biodiversité dans le maintien de leur activité et de leur implication dans la protection de biodiversité. Ces discussions lors des réunions de restitution favorisent l'hybridation entre les savoirs des experts et ceux des initiés et ainsi amorcent une hybridation entre le site Natura 2000 et les territoires vécus par les acteurs. Elles s'appuient sur un partage de la caractérisation des relations entre les acteurs et aussi des représentations de la biodiversité et de l'implication des acteurs issues des entretiens.

- 60 Actuellement, les DOCOB établissent une liste des activités du territoire et proposent une description souvent trop succincte et générale des conflits d'usages. De même, les représentations que les acteurs ont de Natura 2000 ne sont pas ou sont très peu abordées et celles liées aux représentations que les acteurs ont des espèces faunistiques et floristiques ne sont jamais abordées. La prise en compte de la diversité des regards sur la biodiversité est une clé de compréhension des conflits et une manière de caractériser les relations entre acteurs qui peut stimuler les échanges entre acteurs à propos du rôle des relations entre la biodiversité et les activités humaines.
- 61 Si au cours des premières années de mise en place du réseau Natura 2000, la démarche Natura 2000 a été promue comme un outil peu contraignant pour les acteurs du territoire, elle a depuis engendré progressivement des obligations pour répondre aux enjeux de la biodiversité, notamment par la réalisation d'évaluations d'incidence pour mesurer les effets susceptibles d'affecter de manière significative les habitats et les espèces d'intérêt communautaire d'un site Natura 2000. La tendance actuelle et celles à venir montrent, dans les textes officiels, une volonté des pouvoirs publics de renforcer la connaissance des effets des activités sur les milieux et de réduire les pratiques pouvant porter atteinte aux enjeux de conservation. Pour la France, la nouvelle stratégie nationale pour les aires protégées 2030, annoncée en janvier 2021, vise à placer 10% du territoire national sous protection forte. La gestion de ce type d'espace relève « d'outils de protection forte, allant de la réduction significative des impacts jusqu'aux démarches de protection intégrale » (Stratégie nationale pour les aires protégées 2030, 2021, p. 13). Il est stipulé dans ce document officiel faisant référence aux dix prochaines années que la qualité de gestion se basera notamment sur « une gouvernance équilibrée qui implique les parties prenantes et les citoyens bénévoles » (Stratégie nationale pour les aires protégées 2030, 2021, p. 37). Ainsi, un des nombreux objectifs de cette nouvelle stratégie est d'impliquer les acteurs des aires protégées dans des programmes de sciences participatives et de développement multidisciplinaire, notamment pour conforter l'ancrage territorial. À cela s'ajoute un autre but à atteindre : renforcer la formation des gestionnaires et l'animation du réseau. Si celle-ci est envisagée dans le cadre d'une mise à niveau des méthodes de suivi scientifique, d'échanges de retour d'expériences entre gestionnaires, elle pourrait aussi intégrer la prise en compte de méthodes en sciences humaines et sociales pour aborder les questions de caractérisation des relations entre acteurs, d'implication et des représentations des acteurs à propos de la biodiversité, autant d'éléments qui définissent en partie l'ancrage territorial. En effet, la plupart des gestionnaires/opérateurs des aires protégées ont reçu une formation scientifique en écologie. Or, la rédaction des diagnostics socio-économiques des DOCOB nécessite de connaître des concepts, outils et méthodes relevant des sciences humaines et sociales.

- 62 Cet article n'aborde la territorialisation des mesures en faveur de la biodiversité que du point de vue des pouvoirs publics, des acteurs recherchant l'ancrage territorial d'une politique publique. Dans le cadre d'une recherche-action, il apporte des recommandations concrètes aux gestionnaires qui souhaitent se saisir de la question de l'ancrage territorial de leurs actions. Ces recommandations contribuent à une première approche et invitent à ouvrir localement, au sein des territoires des sites Natura 2000, le chantier de l'ancrage territorial de la politique de préservation des habitats, de la flore et de la faune d'intérêt communautaire.

*Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un projet LIFE 16 IPE/FR001 Marha (Marine Habitats), co-financé par l'Europe et coordonné par l'OFB. Les auteurs remercient les personnes qui ont participé au café des connaissances « Diagnostics socio-économiques de DOCOB : évaluation et préconisations méthodologiques » lors du quatrième colloque national des Aires marines protégées en 2019 à Biarritz, ainsi que les interlocuteurs de l'EPTB - Vilaine. Leurs retours face aux recommandations ont permis de les améliorer. De plus, ce travail de réflexion a bénéficié des apports issus d'un échange sur l'implication avec Jean-Eudes Beuret, professeur à Agrocampus Ouest et spécialiste dans l'analyse et la conduite de processus de concertation autour de l'environnement, des ressources naturelles, de développement des territoires. Les auteurs le remercient pour les temps de discussion constructifs et ses conseils avisés sur les recommandations méthodologiques de cette étude qui étaient en cours d'élaboration en 2020.*

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Arnstein, S. R., 1969, A Ladder of Citizen Participation, *Journal of the American Planning Association*, 35(4), pp. 216-224.
- Augagneur, F., 2017, Écologie politique (Idées), dans D. Bourg et A. Papaux (dir.), *Dictionnaire de la pensée écologique*, Paris, PUF, pp. 332-335.
- Beuret, J.-E., 2011, Quelles voies pour la participation du public à la conservation de la nature ? Le cas des réserves de biosphère, *Développement durable et territoires*, 2(3), [En ligne], URL (consulté le 20 juillet 2020) : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/9096> .
- Bonnemaison, J., 1981, Voyage autour du territoire, *L'Espace Géographique*, 4, pp. 249-262.
- Bourg D., K. Whiteside, 2010, *Vers une démocratie écologique - Le citoyen, le savant et le politique*, Paris, Seuil/La République des idées, 110 p.
- Boutaud A., 2017, Ecologie sociale, dans D. Bourg et A. Papaux, *Dictionnaire de la pensée écologique*, Paris, PUF, pp. 343-346.
- Bussi M., 2010, *Un monde en recomposition: géographie des coopérations territoriales*, Rouen, PU de Rouen, 316 p.
- Cadoret A., 2017a, L'attachement aux lieux dans les conflits liés à l'environnement sur le littoral : une ressource pour leur régulation, *Vertigo - La revue électronique en sciences de l'environnement*, 17(1), [En ligne] URL (consulté le 20 janvier 2020) : <https://journals.openedition.org/vertigo/18436>

- Cadoret A., 2017b, Des conflits territoriaux révélateurs d'efforts différenciés de la protection de l'environnement : le cas du Parc National des Calanques (France), *Canadian Journal of Regional Science*, 40(2), pp.185-194, [En ligne] URL (consulté le 20 juillet 2020) : <http://www.cjrs-rcsr.org/V40/cjrsrcsr40-2-10aCadoret.pdf>.
- Cardinal J., C. Audouit, C. Rufin-Soler et M. Laboureur, 2020, *MarHa\_A3T2 Rapport Final - Approfondissement de la connaissance de l'activité plaisance au sein du PNM de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis*, TVES URL 4477, Université de Lille et Université du littoral Côte d'Opale, [En ligne] URL (consulté le 21 janvier 2022) : <https://hal.science/hal-03648186/document>.
- Collectif, 2021, *Guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels*, Coll. Cahiers techniques n°88, OFB, [En ligne] URL (consulté le 15 janvier 2023) : <http://ct88.espaces-naturels.fr/printpdf/book/export/html/1309>
- De Rosa S. P., 2018, A political geography of 'waste wars' in Campania (Italy), competing territorialisations and socio-environmental conflicts, *Political Geography*, 67, pp. 46-55.
- Delannoy J., J-E. Beuret, A. Cadoret, F. Chlous, M. Lesueur, L. Martel, H. Rey-Valette et L. Ritschard, 2020. *Rapport final : Caractériser, Améliorer, Suivre et Évaluer la gouvernance des sites Natura 2000 en mer*, Projet Marhagouv. Livrable n°4, 156 p.
- Depraz S. (dir.), U. Cornec (dir.) et U. Grabski-kieron (dir.), 2016, *Acceptation sociale et développement des territoires*, Lyon, ENS Éditions, 265 p.
- Descola P., 2011, *L'écologie des autres - L'anthropologie et la question de la nature*, Paris, Editions Quae, p.112.
- Di Méo G., 2011, *La territorialité : une tension régulatrice des contradictions territoriales*, - Fonder les sciences du territoire, Collège international des sciences du territoire (CIST), Paris, pp.119-123, [En ligne] URL (consulté le 15 janvier 2023) : [https://hal.science/hal-01353403/file/cist2011-territorialite-tension\\_regulatrice\\_des\\_contradictions\\_territoriales.pdf](https://hal.science/hal-01353403/file/cist2011-territorialite-tension_regulatrice_des_contradictions_territoriales.pdf).
- Di Méo G., 2014, *Introduction à la géographie sociale*, Paris, Armand Colin, 192 p.
- Donadieu P., 1994, Pour une conservation inventive des paysages, dans Berque A., *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Paris, ChampVallon, pp. 51-80.
- Fourny M-C., Lajarge R., 2019, *Les sans mots de l'habitabilité et de la territorialité*, Grenoble, UCA Éditions, 375 p.
- Larrère C., R. Larrère, 1997, *Du bon usage de la nature - Pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Champs essais, 351 p.
- Larrère C., 2010, Les éthiques environnementales, *Natures Sciences Sociétés*, 18(4), pp. 405-413.
- Laslaz L., C. Gauchon, M. Duval-Massaloux et S. Héritier, 2010, Espaces protégés, acceptation sociale et conflits environnementaux, *Cahiers de Géographie*, 10, [En ligne] URL (consulté le 15 janvier 2023) : [https://www.persee.fr/issue/edyte\\_1762-4304\\_2010\\_num\\_10\\_1](https://www.persee.fr/issue/edyte_1762-4304_2010_num_10_1).
- Lefebvre H., 1974, *La production de l'espace*, Paris, Anthropos. 517 p.
- Mathieu N., 2010, *Le concept de mode d'habiter à l'épreuve du développement rural durable*, Séances hebdomadaires publiques de l'Académie d'Agriculture de France, [En ligne] URL (consulté le 10 janvier 2023) : <https://www.academie-agriculture.fr/actualites/academie/seance/academie/le-concept-de-mode-dhabiter-lepreuve-du-developpement-rural>
- Mazeaud A., 2013, Citoyen/élu/technicien, dans Casillo I., R. Barbier, L. Blondiaux, F. Chateauraynaud, J-M. Fourniau, R. Lefebvre, C. Neveu et D. Salles (dir.), *Dictionnaire critique et*

*interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, [En ligne] URL (consulté le 15 janvier 2023) : <https://www.dicopart.fr/fr/dico/citoyenelutechnicien>

Moscovici S., 1961, *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, PUF, 512 p.

Moser G., 2009, *Psychologie environnementale – Les relations homme-environnement*, Bruxelles, De Boeck, 298 p.

Paquot T., 2007, Introduction - « habitat », « habitation », « habiter », précisions sur trois termes parents, dans Paquot T., M. Lussault et C. Younès, *Habiter, le propre de l'humain – Ville, territoires et philosophie*, Paris, La Découverte, pp. 7-16.

Pinton F., P. Alphandéry, J-P. Billaud, C. Deverre, A. Fortier et G. Géniaux, 2006, *La construction du réseau Natura 2000 en France*, Paris, La documentation Française, 249 p.

Pretty J.N., 1994, Alternative Systems of Inquiry for a Sustainable Agriculture, *IDS Bulletin*, 25(2), pp. 39-48.

Roth R. J., 2008, “Fixing” the forest the spatiality of conservation conflict in Thailand, *Annals of the Association of American Geographers*, 98(2), pp. 373-391.

Soja E., 1980, The socio-spatial dialectic, *Annals of the Association of America Geographers* 70(2), pp. 207-225.

Souheil H., Germain L., Boivin D., Douillet R., 2011, *Guide méthodologique d'élaboration des Documents d'objectifs Natura 2000*, Atelier Technique des Espaces Naturels, Montpellier, 120 p. [En ligne] URL (consulté le 15 janvier 2023) : [https://www.natura2000.fr/sites/default/files/references\\_bibliographiques/ct\\_82\\_gm\\_docob\\_2011.pdf](https://www.natura2000.fr/sites/default/files/references_bibliographiques/ct_82_gm_docob_2011.pdf).

Stratégie nationale pour les aires protégées 2030, 2021, 82 p., [En ligne] URL (consulté le 15 janvier 2023) : [https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/DP\\_Biotope\\_Ministere\\_strategie-aires-protgees\\_210111\\_5\\_GSA.pdf](https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/DP_Biotope_Ministere_strategie-aires-protgees_210111_5_GSA.pdf).

Therville C., 2013, *Des clichés protectionnistes aux approches intégratives : l'exemple des réserves naturelles de France*, Université de Bretagne occidentale, Doctorat - Aménagement de l'espace, urbanisme, 436 p.

Torre A., R. Melot, L. Bossuet, A. Cadoret, A. Caron, S. Darly, Ph. Jeanneaux, T. Kirat et H. Vu Pham, 2015, Méthodologie d'évaluation et d'analyse des conflits dans les espaces ruraux et périurbains, *Courrier de l'environnement de l'Inra*, 65, pp. 37-48.

Torre A., 2010, Conflits environnementaux et territoires, dans Zuindeau B. (dir.), *Développement durable et territoire*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, pp. 109-121.

Vandergeest P., N. L. Peluso, 1995, Territorialization and state power in Thailand, *Theory and Society*, 24(3), pp. 385-426.

Villela-Petit M., 2007, Habiter la Terre, dans Paquot T., M. Lussault, C. Younès, *Habiter, le propre de l'humain – Ville, territoires et philosophie*, Paris, La Découverte, pp. 19-34.

Zask J., 2011, *Participer – Essai sur les formes démocratiques de la participation*, Lormont, Le bord de l'eau, 326 p.

## NOTES

1. Pour plus d'informations, voir le site [en ligne], URL : <http://ct88.espaces-naturels.fr/guide-delaboration-des-plans-de-gestion>

2. Pour plus d'informations, consulter le site, [en ligne], URL : <http://ancrage-territorial.fr/ancrage-territorial-des-entreprises/>
  3. Les réserves naturelles de France ont créé, en 2022, une « boîte à outils du diagnostic d'ancrage territorial ». Pour plus d'informations, consulter le site, [en ligne], URL : <https://ancrage.reserves-naturelles.org/>
  4. Pour plus d'informations, consulter le site de Légifrance, [en ligne], URL : [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section\\_lc/LEGITEXT000006074220/LEGISCTA000006176524/](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006074220/LEGISCTA000006176524/)
  5. Un travail est nécessaire pour bien mettre en évidence les différents types de positionnement et les éléments moteurs d'engagements et de désengagements.
  6. Pour plus d'informations, consulter le site du parc marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, [en ligne], URL : <https://www.parc-marin-gironde-pertuis.fr/editorial/les-herbiers-de-zostere>
  7. Amarrer un bateau à une bouée ou à un ponton.
  8. Office français de la biodiversité ; parc naturel marin ; parc naturel régional ; collectivités territoriales (communauté de communes, conseil départemental ; communauté d'agglomération, métropole) ; associations et organisations professionnelles (CRPMEM, COREPEM) ; DREAL et établissements publics (syndicats mixtes et conservatoire du littoral).
  9. Pour plus d'informations, consulter les cahiers techniques 82 et 88, [en ligne], URL : <http://ct82.espaces-naturels.fr/guide-methodologique-delaboration-des-documents-dobjectifs-natura-2000> et <http://ct88.espaces-naturels.fr/node/1926>
  10. L'atelier est appelé café des connaissances « Diagnostics socio-économiques de DOCOB : évaluation et préconisations méthodologiques », organisé par l'OFB lors du 4<sup>e</sup> colloque national des Aires marines protégées, en novembre 2019.
  11. Le RGPD encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union européenne. Pour plus d'informations, voir le site de la Commission nationale de l'informatique et des libertés [en ligne], URL : <https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>
- 

## RÉSUMÉS

L'Office français de la biodiversité (OFB) est fortement impliqué dans la mise en œuvre des directives Natura 2000 en mer. L'OFB est animateur ou co-animateur de plus d'une centaine de sites Natura 2000 en mer, et accompagne les autres gestionnaires dans leur animation. Afin de favoriser l'animation de ces sites, et dans un dialogue avec ses partenaires, l'OFB souhaite mieux cerner et au besoin développer l'ancrage territorial des sites Natura 2000, et ce dès la phase de rédaction des diagnostics socio-économiques des Documents d'Objectifs (DOCOB). Cette volonté de renforcer l'ancrage territorial d'un site demande une attention particulière aux relations entre acteurs, à leurs représentations à propos des espèces et des habitats du site, et à leurs implications à les protéger. Cette étude s'appuie sur une analyse de 30 diagnostics pour repérer leurs atouts et leurs limites dans ces domaines et ainsi proposer des outils permettant de renforcer le rôle des diagnostics comme outil favorisant l'ancrage territorial de sites Natura 2000. Cette analyse met en évidence un répertoire systématique des acteurs, une description très succincte et trop générale des conflits. De plus, elle révèle une faible prise en compte des initiatives des usagers dans la démarche Natura 2000 et de leurs représentations des espèces et habitats. Plusieurs propositions sont faites dans cet article pour répertorier les usages et les activités, les implications passées ou à venir pour la préservation des milieux dans ce diagnostic

de manière à favoriser l'hybridation entre le territoire conçu du site Natura 2000 et les territoires vécus par les acteurs. Ces propositions sont l'aboutissement d'échanges avec des gestionnaires sur les outils et leurs méthodes d'utilisation. Elles ont été testées par un opérateur d'un site Natura 2000 de 2019 à 2020. Ce travail a l'ambition de contribuer à l'amélioration du cadre méthodologique du diagnostic socio-économique pour renforcer l'ancrage territorial des sites Natura 2000.

The OFB (Office français pour la biodiversité) is heavily involved in the implementation of the Natura 2000' directives at sea. The OFB is the coordinator or co-coordinator of more than a hundred Natura 2000 sites at sea and supports other managers in their coordination. In order to promote the management of these sites and in a dialogue with its partners, the OFB wishes to better identify and, if necessary, develop the local foothold of Natura 2000 sites, starting with the drafting phase of the socio-economic diagnosis of the management plan for Natura 2000 sites. This desire to strengthen the local foothold of a site requires particular attention to the relations between stakeholders, their representations of the site's species and habitats, and their involvement in protecting them. This study is based on an analysis of 30 diagnosis to identify their strengths and limitations in these fields and thus propose tools to strengthen the role of diagnosis as a tool promoting the local foothold of Natura 2000 sites. This analysis reveals a systematic repertory of actors, a very succinct and too general description of conflicts. Moreover, it reveals that little account is taken of the users' initiatives in the Natura 2000 process and of their representations of species and habitats. Several proposals are made in this article to list the uses and activities, the past or future implications for the preservation of the environment in this diagnosis in order to promote a hybridization between the territory conceived by the Natura 2000 site and the territories experienced by the stakeholders. These proposals are the result of exchanges with managers on the tools and the methods they use. From 2019 to 2020, a manager of Natura 2000 site experimented them. This work aims to contribute to improving the methodological framework of the socio-economic diagnosis to strengthen the local foothold of Natura 2000 sites.

socio-economic diagnosis, local foothold, stakeholders, involvement, social representation, protected spaces, Natura 2000, management plan

## INDEX

**Mots-clés :** diagnostic socio-économique, ancrage territorial, jeu d'acteurs, implication, représentation, espaces protégés, Natura 2000, Document d'Objectifs (DOCOB)

## AUTEURS

### CHRISTELLE AUDOUIT

Ingénieure de recherche en production, traitement et analyse de données, géographe littoraliste, Université de Lille, Université du Littoral Côte d'Opale, ULR 4477 - TVES - Territoires Villes Environnement et Société, Lille, France, adresse courriel : [christelle.audouit@univ-lille.fr](mailto:christelle.audouit@univ-lille.fr)

### CHRISTELLE HINNEWINKEL

Maitresse de conférences en géographie, Université de Lille, Université du Littoral Côte d'Opale, ULR 4477 - TVES - Territoires Villes Environnement et Société, Lille, France, adresse courriel : [christelle.hinnewinkel@univ-lille.fr](mailto:christelle.hinnewinkel@univ-lille.fr)

**PAUL SAUBOUA**

Responsable « gouvernance et usages » du projet Life Marha, Office Français de la Biodiversité,  
Pôle de Brest, France, adresse courriel : paul.sauboua@ofb.gouv.fr

**ALEJANDRO BARRERA DE PAZ**

Ingénieur d'études contractuel en 2019 et 2020, Université de Lille, Université du Littoral Côte  
d'Opale, ULR 4477 - TVES - Territoires Villes Environnement et Société, Lille, France adresse  
courriel : alejandro.barreradp@gmail.com

**PHILIPPE CHAGNON**

Ingénieur d'études en traitement des bases de données, Université de Lille, Université du Littoral  
Côte d'Opale, ULR 4477 - TVES - Territoires Villes Environnement et Société, Lille, France adresse  
courriel : philippe.chagnon@univ-littoral.fr

**DAPHNÉ MENTHONNEX**

Ingénieure d'études contractuelle en 2019 et 2020, Université de Lille, Université du Littoral Côte  
d'Opale, ULR 4477 - TVES - Territoires Villes Environnement et Société, Lille, France adresse  
courriel : daphne.menthonnex@gmail.com